

# L'actualité CA-GIP

S'élever à vos côtés

## NEGOCIATIONS

### L'intéressement :

Les négociations sur les indicateurs de l'intéressement 2023-2025 sont en cours. Pour être appliqué, cet accord doit être signé au plus tard fin juin 2023.

**A ce jour, 6 indicateurs sur 10 doivent encore être précisés !**

Fin juin, comment, nous salariés, pourront influencer sur les tendances de ces indicateurs alors que 6 mois de l'année seront déjà écoulés ?

### NAO CA-GIP :

Comme l'an passé, **le SNECA n'a PAS signé l'accord de NAO.** Nous considérons que les propositions de la Direction sont nettement insuffisantes :

- L'enveloppe de promotions a été amputée par un grand nombre de promotions induites par la transformation CA-GIP. Le SNECA estime que ces promotions doivent toutes être prises en charge sur le budget de la transformation et ne pas impacter l'enveloppe NAO 2023.
- De plus, l'enveloppe NAO 2023 est inférieure à celle de 2022, alors que le nombre de salariés a augmenté de plus de 12%.
- L'enveloppe managériale ne permettra pas de récompenser à leur juste valeur les efforts importants fournis par les salariés dans cette période mouvementée.
- L'impact de l'inflation élevée en 2022-2023 n'est pas pris en compte, et même les augmentations individuelles, pour ceux qui en auront, ne permettront pas de la compenser.

## L'actualité CA-GIP

### Les Groupes de Travail DGA Run et Cluster BPCR

Dans ces 2 groupes de travail, vous avez été un très grand nombre à répondre très librement et avec sincérité à nos entretiens. Nous vous en remercions. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de consolidation et de rédaction d'un rapport qui sera présenté aux directions concernées le 7 juin.

Une restitution aux participants sera programmée a posteriori.

### La transformation des Clusters

Les élus SNECA ont déjà travaillé et rendu des avis argumentés pour les clusters BPCR (Caisses Régionales), GRC (Grandes Clientèles), BPC (LCL) et GEA (Assurances). Une expertise est en cours sur le dossier du cluster CLP (Paiements) et nous allons rendre un avis au CSE du mois de Mai.



Avec l'annonce d'une co-entreprise entre Worldline et CAPS, le SNECA interpelle d'ores et déjà la Direction, afin qu'elle présente au plus vite les impacts de cette décision sur les activités de CAPS et de CA-GIP.

### La transformation des Pôles Technologiques

Depuis l'annonce de ce projet de transformations des socles en pôles technologiques, le SNECA n'a de cesse d'interpeler la Direction afin d'avoir de la visibilité sur la méthode, le niveau d'implication des acteurs de terrain ainsi que les principes édictés alimentant les axes de réflexion.

Le SNECA demande à ce que les orientations soient présentées au plus tôt, afin d'en évaluer les impacts sur la répartition des activités, les incidences sur l'organisation et la manière dont on va permettre aux salariés de trouver leur place.

La phase de « HLD » se termine bientôt et nous demandons à être associés à ce projet !

# L'actualité CA-GIP

S'élever à vos côtés

## Le suivi de la transformation

Le SNECA a été l'artisan de la négociation menant à la signature d'un avenant à l'accord de transformation avec la mise en place du nomadisme boosté jusqu'au 31 décembre 2029, date de fin de validité des accords de transformation.

Le SNECA revendique, depuis l'annonce de la fermeture des sites, la nécessité de proposer des alternatives permettant de maintenir le lien social des salariés concernés. **NOUS AVONS ÉTÉ ENTENDU.** Une première réunion sur le sujet est prévue le 11 mai 2023.

Nous poursuivons le suivi des situations individuelles en relation avec les salariés impactés pour être au plus proche des projets personnels.

## Sur tous ces sujets, le SNECA :

- Porte l'image d'un syndicalisme d'ouverture, d'écoute, investi, responsable, force de propositions, constructif.
- Est promoteur de la co-construction.
- Est un acteur incontournable dans l'accompagnement de la transformation de l'entreprise.
- Instaure en permanence un échange de proximité avec les salariés et la ligne managériale, ce qui permet de mieux appréhender leurs aspirations, leurs difficultés afin de les partager avec la Direction.
- Favorise le dialogue, afin que toutes les fonctions présentes dans l'entreprise œuvrent pour l'intérêt de TOUS les salariés !